



Juin 2010



Quoi? Du pétrole à Molène?

SKREO N° 96

JUIN 2010

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Infos municipales
- Le pêle mèle du Skréo
- Infos Penn ar Bed
- Le sémaphore
- Poème de Patrick
- Pour rire un peu
- Nostalgie (Théo Cam)

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène
Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60
ou Téléphone : 02 98 07 37 34
E.Mail : amicale.molenaise@molene.fr

Tirage de notre journal associatif à 360 exemplaires distribués à nos adhérents

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)**

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amicalistes

Vive les vacances, du moins pour ceux qui les ont méritées !!! Je vous souhaite à tous, d'abord une bonne santé, du soleil qui fera renaître le sourire sur les visages, du plaisir, du repos...

Je renouvelle les conseils de prudence habituels pour tous ceux qui auront le privilège de passer leurs vacances à Molène :

- prudence en mer ; pour les pêcheurs plaisanciers, attention à la taille de vos prises, poissons, crustacés, crevettes... il risque d'y avoir des contrôles.
- prudence sur les plages.
- prudence sur les chemins et dans les ruelles de Molène. Les véhicules, à moteur ou non, ne sont pas nombreux mais ils sont là et n'ont pas l'habitude de vivre avec cet afflux de population.
- prudence vis-à-vis des vélos qui sont silencieux, mais qui peuvent arriver très vite sur votre chemin.
- prudence aussi, dans la nature et principalement dans le nord de l'île, car les chenilles sont de retour. Ceci laisse peut-être présager un été chaud, mais certainement des piqures assez gênantes. On en parle un peu plus loin.

J'ai lu un petit poème chinois qui disait ceci :

*« Chaque année, les fleurs renaissent toujours semblables.
Chaque année, l'homme change. »*

Ceci m'incite à refaire un appel aux bénévoles qui veulent que notre Amicale perdure et puisse faire face à ses obligations, et s'impliquent dans les différentes animations proposées. Effectivement, comme le dit le poème, nous vieillissons tous et il est indispensable que le renouvellement des responsables se fasse, avec des idées neuves, sinon... L'Assemblée Générale du mois d'août sera l'occasion d'ouvrir la porte à de nouvelles têtes pensantes !!!

A ce sujet, le journal « Ar Skréo », qui est un lien exceptionnel entre tous les adhérents du monde entier (hé oui !), n'a pas un caractère d'obligation vis-à-vis des adhérents. Leur cotisation sert à faire vivre l'Amicale en lui permettant d'assurer quelques réalisations et quelques travaux ponctuels sur l'île. Le Skréo est un plus. Par contre, il faut l'alimenter. Beaucoup d'entre vous m'ont promis des articles, si possible ayant trait à Molène, mais force est de constater que le résultat est loin d'être là. Si vous voulez que votre journal ne se réduise à une page d'état civil, faites un effort. Vous avez tous quelque chose à dire, à écrire ou à raconter, à partager avec les autres, qui peut intéresser la grande famille molénaise...

Bonnes vacances à tous.

Raymond Guillou

ETAT CIVIL

du 15 février 2010 au 15 juin 2010

Naissances au foyer de :

Delphine Jacob et Tanguy Olivier (fille de Nicole et Jean Pierre Jacob)	Hélène
Sofia et Sébastien Roger (petit fils de Francine et Hervé Roger)	Eva
Céline Lopin et Arnaud Rannou (interne en médecine, professeur des écoles à Molène)	Mona
Riemh et Dominique Le Bousse (fils de Fanfan le Bousse et Marie Thérèse)	Emma
Aurélie et Clément Richard (fils de Philippe Richard)	Eloan
Catherine et Cyril Squiban (fils de Georgette et Yves Squiban)	Timothy
Anne et Gilles Perhirin (fils de Renée Perhirin Le Bousse)	Olivier
Pauline Masson et Mikaël Siche (fille de Marie Pierre et Gérard Masson)	Ewen
Mélissa et Guénolé Tual (fils de Annick et Joël Tual)	Loëna
Annaik Tual et Alain Le Berre (fille de Thérèse et Jean Pierre Tual)	Yaël
Brigitte Le Nen et Michel Cuillandre (fils de Odette et Aimé Cuillandre)	Blanche
Audrey et Nicolas Masson (fils de Micheline et Jean Masson et petit-fils de notre doyen Cyprien)	Lilou né le lendemain de l'anniversaire de Cyprien

Fanny Calvez et Jordan Audic
(petite fille de Madeleine et Guillaume Rocher)

Ryan

*Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos qui sont de plus
en plus nombreux.*

Mariages

Mélina Ticos et Thomas Gallot
(fille de Monique et Georges Ticos)

Bénédicte Perrot et Stéven Morio
(fille de Marie José et Marcel Perrot)

Sandrine Leroy et Claude Berthelé *mariés à Molène*
(Claude, de la Penn ar Bed , qui nous accueille
et nous « chasse » de l'île avec la même gentillesse !)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Monsieur Jean Paul Tual 80 ans Brest

Mademoiselle Corinne Créac'h 48 ans Brest
(fille de Lucien Créac'h)

Madame Françoise Uguen 85 ans Lannilis
(née Podeur)

Madame Paule Desrues 89 ans Brest
(née Masson)

Toutes nos condoléances

COTISATIONS

La cotisation d'amicaliste reste inchangée : 15 euro.

Une permanence sera assurée à la salle communale tous les mardi et vendredi des mois de juillet et août 2010 de 11 heures à midi.

Pour des raisons de commodité et de gestion, nous vous demandons d'effectuer de préférence vos paiements par chèque.

Les adhérents non présents à Molène à cette période peuvent adresser leur cotisation à

Amicale Molénaise
29259 Molène

LE SCRAPBOOKING

Sous ce terme un peu étrange, se cache un amour pour les photos et leur mise en valeur dans des albums vivants et riches en émotions.

Moments de convivialité partagés en découpant vos photos à l'aide de ciseaux et de différents gabarits (ronds, ovales, hexagonaux etc...) et en les assemblant entre elles avec harmonie sur une page de couleur, afin de créer tout autour un décor simple et léger.

Françoise Laot, animatrice de scrapbooking européen AZZA, vous propose un atelier au cours duquel elle présente diverses techniques, donne des conseils et fournit tout le matériel nécessaire à cette activité.

Les participants apportent une dizaine de photos sur un même thème (éviter les photos tirées sur imprimante), dans les mêmes tons, prises dans un même environnement, et réalisent une page d'album.

L'atelier dure environ 3 heures. Une participation de 14 euro par personne sera demandée, et un cadeau sera offert au cours de cet atelier.

Cet apprentissage aura lieu à la salle communale, le mardi 20 juillet, dans le cadre des Ateliers Créatifs de l'Amicale.

Nul doute que nos artistes en herbe seront nombreuses.

Contact : Françoise Laot
Animatrice scrapbooking
Tél. 02 98 37 60 68
06 10 54 08 90

INFORMATIONS COMMUNALES

BALISAGE DU PORT

Beaucoup d'entre vous se seront certainement étonnés de découvrir sur la page de garde de ce Skréo la photo d'une plate-forme de forage à l'entrée du port de Molène. Ce n'est pas un gag, cette plate-forme, de forage effectivement, s'est réellement ancrée à Molène début mai. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de rechercher du pétrole, mais d'effectuer des travaux de balisage.

Vous vous souvenez certainement que la tempête du 10 mars 2008 avait été subite et d'une rare violence à Molène en particulier. Entre autres dégâts, les dispositifs de balisage de l'entrée du port avaient été détruits. Des bouées fixes avaient été mises en place pour les suppléer, bouées qui avaient d'ailleurs bien rempli leur mission, malgré de nombreux coups de tabac.

La reconstruction à l'identique des balises de Basse Réal et de Roche Goulin n'étant pas envisageable, les Phares et Balises du Finistère ont choisi de rétablir le balisage d'entrée du port en mettant en place deux pieux avec une balise de part et d'autre de la passe d'accès, afin de permettre aux navigateurs de rentrer d'une manière sécurisée, y compris lorsque les conditions météo sont moyennes.

Malheureusement, ces travaux ont été contrariés et retardés par des vents de nordet assez violents et continus. Enfin, les études préliminaires n'ayant pas été menées correctement (!), l'entreprise chargée des travaux, Armor Travaux Maritimes, a dû abandonner le site, le sol étant trop friable pour y effectuer les forages permettant une tenue des assises des balises d'une façon définitive.

RENOVATION DE LA DIGUE DU BON RETOUR

Comme annoncé dans le dernier Skréo, la digue du Bon Retour a été rénovée cet hiver par l'entreprise Eurovia. Ceux qui viendront à Molène cet été pourront apprécier leur marche à pied le long de la digue sans avoir à se préoccuper de savoir où on met les pieds pour éviter une entorse éventuelle. (N'est-ce pas Sylvie !)

VALISE DE TELEMEDECINE

Le 4 mai dernier a eu lieu la livraison d'une valise de télé médecine au CMS (Centre Médico Social) par les techniciens de la société Camka, en présence d'élus et du personnel médical intéressé.

Pour faire simple, disons que cette valise permet à un ou plusieurs médecins ou infirmiers de bénéficier d'un outil d'assistance à la prise en charge des patients à distance.

Grâce à cette valise, un infirmier ou un médecin peut transmettre en temps réel les principaux paramètres vitaux d'un patient avec images éventuelles à un

confrère pour avoir un avis, et, s'il le faut, décider d'un rapatriement et peut-être d'une hospitalisation.

Molène bénéficie encore d'un plus en ce qui concerne la gestion de ses malades et accidentés.

EXPOSITION FRAG (ILES) / MOLENE

Ceux qui sont sur place ont été interpellés par un placardage d'affiches en noir et blanc, avec des textes tels que « laissons-les vivre », « souvenir à emporter », etc... un peu partout sur l'île, et qui, à priori posent question.

Tel est en effet le but recherché par cette artiste, Valérie Strullu, installée dans le Cap-Sizun. Ces affiches ont pour objet d'interroger sur l'avenir de la planète, sur les hommes emportés dans un élan destructeur. « Derrière chaque image, il y a ce qui vaut pour l'île et, au-delà, ce qui vaut pour l'homme sur la terre » indique cette artiste.

Parallèlement à cette dizaine d'affiches disséminées sur l'île, une exposition des œuvres de Valérie Strullu aura lieu tous les jours en juillet et en août, dans la salle d'exposition de la Chimère, en écho aux thèmes abordés sur les affiches.

Un livret vous y sera proposé au prix de 1 euro.

ECONOMIES D'ENERGIE

Dans le cadre du plan « éco énergie », il était proposé une aide financière pour l'achat d'un appareil de froid (réfrigérateur ou congélateur) de classe A+ minimum, à hauteur de 60% du coût, jusqu'à fin décembre 2009.

Globalement, les personnes concernées ont reçu cette aide, après une gestion assez particulière des dossiers :

déposés en mairie de Molène

expédiés à ERDF Rennes

traités à Ajaccio pour établissement du chèque

transmis à Niort pour adresse au bénéficiaire

C'est ce qui s'appelle « Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple » !

TROIS POMPIERS VOLONTAIRES A L'HONNEUR

A l'occasion de la journée nationale des sapeurs pompiers, une cérémonie départementale a eu lieu à Penmarc'h, en présence du préfet, du président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 29), et autres personnalités.

Trois pompiers de Molène, ayant achevé leur formation initiale, se sont vus remettre officiellement leur casque :

- le sapeur Sabrina Guéguen, 30 ans
- le sapeur Julia Perhirin, 18 ans
- le sapeur Guy Rocher, 42 ans

Le Skréo leur dit Bravo et leur adresse ses félicitations.

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS VERTS – ANNEE 2010

SECTEURS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
MAISONS SOCIALES	13	4	8/25	19	2/23	9/24	14/29	8
CENTRALE	15	6/25	10/28	20	3/24	10/27	15/30	9
EGLISE	16	7/27	11/29	22	9/26	13/28	18	15
KARIT	19	11/28	14	1/23	10/27	14/30	19	16
MAIRIE	20	12	15	2/26	12/30	16	1/21	18
CHARCOT	22	14	17	5/27	13/31	17	4/22	19
PENN AN ERO	23	17	1/18	6/29	16	2/17	7/25	
ROUSSIN	26	18	3/21	8/30	17	3/20	8/26	
SQUARE	27	20	4/22	9/15	19	6/21	11/28	
SEMAPHORE	29	21	7/24	16	20	7/23	12/29	

CALENDRIER DE COLLECTE DES FERRAILLES – ANNEE 2010

mercredi	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
FERRAILLES			17	14	19	16	21	25	15	13		

LE PELE-MELE DU SKREO

LES ELECTIONS REGIONALES

Ce n'est un secret pour personne. En général, le résultat du scrutin de vote molénais reflète, grosso modo, la tendance nationale. Encore une fois, cette tendance s'est vérifiée.

Nombre d'inscrits : 303

1^{er} tour nombre de votants : 131 **Exprimés : 129** soit 42,7%

dont	Droite : 61	47,29%
	Gauche : 37	28,68%
	Autres : 29	22,48%

2^{ème} tour nombre de votants : 140 **Exprimés : 137** soit 46,2%

dont	Droite : 62	45,26%
	Gauche : 70	51,09%
	Ecologie : 5	3,65

Il faut signaler, et *ceci est remarquable*, que notre doyen Cyprien s'est déplacé deux fois pour accomplir son devoir de citoyen. Quel exemple pour nous tous, et surtout pour tous ceux qui, ayant le droit de vote, s'en abstiennent, sans pour cela s'abstenir d'émettre la moindre critique sur la société actuelle !!!

Ci-dessous la photo commémorant ce geste citoyen, et à la suite, le mot de remerciement de la famille de Cyprien pour la fête de son centenaire que nous n'avons pas pu publier dans notre dernier Skréo.



À propos d'un anniversaire
De la part de Victor MASSON
Au nom de la famille

Le 4 Novembre 2009, nous avons fêté les 100 ans de Cyprien MASSON.

Cent ans.....un siècle

Ce qui aurait pu n'être qu'une fête familiale s'est transformée en une fête îlienne puisque Jean François ROCHER, maire de Molène et son conseil municipal ont eu la bonne idée d'en faire une fête élargie aux îles du ponant.

Cyprien est parait-il le seul à avoir passé ce cap.

Cette manifestation aurait du avoir un impact départemental et diocésain plus important puisque des personnalités publiques et religieuses y étaient conviées.

La mer en a décidé autrement.

A cause du mauvais temps, et pour des raisons de sécurité, un capitaine a été dans l'obligation de différer le départ du bateau et d'écourter les escales .

Dans les îles, comme dit le doyen,c'est la mer qui décide.

Ceci n'a pas empêché d'honorer Cyprien et de faire la fête.

Je ne reviendrai pas sur le déroulement de cette manifestation,tout est dit et bien dit, sur le site de Molène.

Mon propos est de remercier en premier Jean François et son équipe pour l'organisation impeccable de cette manifestation.

Mes remerciements vont également à tous les invités qui ont honoré de leur présence l'apéritif offert au TEVEN.

Cyprien, très ému, n'en revenait pas de toutes les marques d'affection et de sympathie à son égard.

Il vous remercie de tout coeur pour tous les nombreux cadeaux reçus des gens de l'île et d'ailleurs.

Merci à l'amicale molénaise pour son soutien et son dynamisme.

Nous avons été très sensibles à l'allocution du premier adjoint de l'île de Sein qui lui a remis la médaille d'honneur de l'île au nom de la communauté sénane et prononcé un discours où tous les mots étaient empreints de gentillesse et de respect.

Nous avons également été sensibles aux mots chaleureux prononcés par Jean François lors de la remise de la plaquette commémorative du centenaire et de la médaille de citoyen d'honneur de l'île éditée à cette occasion pour commémorer cet événement exceptionnel.

Merci également aux autorités religieuses pour leur présence et le cadeau offert à leur paroissien.

Le repas à la salle communale, préparé par Marcel,a été à la hauteur de l'événement.

Le service a été très professionnel.

Merci à toutes et à tous d'avoir, par vos chansons et vos sketches, donné une dimension festive à cet événement qui, nous l'espérons, sera suivi par d'autres...

Merci à vous et Kénavo.

LE REPAS DES GRAS

Comme indiqué dans le dernier Skréo, le traditionnel repas des Gras a eu lieu à Bohars au moulin de Traon Lez. Ce repas a réuni 36 convives, des défections de dernière heure ayant largement affecté la participation initialement prévue.

Malgré tout, les personnes présentes ont pu apprécier à sa juste valeur le menu qui a été proposé. De nombreuses chansons et histoires se sont succédées tout au long de la soirée. De l'avis de tous, c'était parfait...

Nous essayons, dans la mesure du possible, de changer l'endroit de ce repas des Gras, afin de faire connaître de nouveaux points de chute dans le cas d'événements familiaux par exemple.

Il n'est pas dans les habitudes du Skréo de faire de la publicité. Pour une fois, on va déroger. Pendant l'été par exemple, si vous voulez goûter aux joies de la campagne, à deux pas de la ville, allez donc à Traon Lez. Vous allez y trouver un vieux moulin transformé avec beaucoup de goût en salles de restaurant, dans un cadre boisé avec une grande tonnelle, le tout avec le bruit de fond de la rivière (la Penfeld !) descendant en cascade le long du moulin. Ajoutez à cela un accueil chaleureux !!!

EXPEDITION DU SKREO

Plusieurs de nos adhérents se sont étonnés de ne pas recevoir leur journal préféré en même temps que d'autres personnes, à la limite beaucoup plus éloignées. Ceci mérite une explication.

Notre association compte actuellement 362 adhérents (y compris la vingtaine qui n'est toujours pas à jour de sa cotisation)..

La distribution se fait de quatre façons :

- 1- distribution sur Brest et Plouzané par des bénévoles proches
- 2- distribution sur Molène par des bénévoles
- 3- expédition par la Poste pour les départements 29, 22 et 56
- 4- expédition par la Poste pour les autres départements et l'étranger

Les journaux distribués suivant les codes 1 et 2 sont livrés non pliés et non affranchis évidemment. (Economies !)

Les journaux distribués suivant le code 3 sont simplement pliés et mis sous enveloppe, remis à la Poste qui, elle, les remet au Centre de distribution qui se charge de les timbrer et de les expédier avec un délai de 10 jours maximum.

Les journaux distribués suivant le code 4 doivent être pliés, scotchés pour bien les maintenir, mais affranchis par la Poste.

Avant la distribution, il faut préparer les étiquettes nominatives, les coller sur chacun des Skréo, ou sur les enveloppes, vérifier la concordance entre le cahier de cotisations et le fichier des adhérents.

Tout ceci pour vous expliquer les délais différents d'acheminement de votre journal. Il faut ajouter que, sur Brest par exemple, une personne recevant son Skréo sous enveloppe, donc passant par le Centre de distribution, sera desservie quelques jours plus tard qu'une personne habitant Nice par exemple.

L'idéal serait que tout le monde soit desservi le même jour, mais ceci reste une utopie. Les bénévoles qui s'en occupent font de leur mieux et essaient aussi, on les comprend, de limiter leur charge de travail.

ANNIVERSAIRE DU SKREO

Dans quelques mois sortira le centième exemplaire du Skréo. Nous avons maintenant pris l'habitude de fêter les centenaires, n'est-ce pas Cyprien !

L'un de nos adhérents nous a suggéré l'idée suivante :

Reprendre tous les Skréo depuis le début pour :

- répertorier les faits remarquables relatifs à Molène
- choisir les articles hors du commun

A partir de cette base de données qui risque d'être conséquente, il s'agira d'éditer le journal du centenaire qui serait en fait la remise en mémoire de tout le travail d'information que l'Amicale a pu faire depuis sa création en 1978.

Tout ceci demande un gros travail évidemment. Cet adhérent se propose de le faire durant ses temps de loisir. Bravo et surtout bon courage !!!

Ce numéro spécial serait évidemment mis en vente et le prix serait fonction du volume de l'ouvrage et des aides que nous pourrions obtenir de différents partenaires pour en assurer la mise en pages et l'édition.

Qu'en pensez-vous ? Toutes les réponses sont les bienvenues. On part un peu dans l'inconnu. Il y a certainement d'autres expériences du même genre qui ont été faites. Si on peut éviter des erreurs, c'est tant mieux...

NOUVEAU PARKING AU CONQUET

Le stationnement au Conquet reste toujours un vrai problème avec ces zones bleues à 2 ou 4 heures, y compris dans les parkings municipaux, qui ne peuvent en aucun cas convenir aux insulaires et à nos visiteurs.

Reste le Parking des îles, ouvert toute l'année maintenant, et payant avec navette, uniquement en juillet et août.

L'autre solution, que nous vous avons proposée dans notre Skréo du mois de février 2009, était le Parking du Bout du Monde, ouvert toute l'année, avec navette vers la gare maritime et réservation au 06 11 29 61 95.

Une autre solution vous est proposée avec l'ouverture d'un nouveau parking privé, situé à 10 minutes de marche de la gare maritime. Les tarifs proposés **aux insulaires et aux amicalistes, insulaires ou non**, sont les suivants :

- 3 euro par jour
- 15 euro la semaine
- 20 euro la quinzaine
- 30 euro le mois

Ce parking est situé le long de la route touristique qui va du Conquet vers la Pointe Saint Mathieu au 28, rue de la Tour d'Auvergne.

Réservations et renseignements au 02 98 89 08 64

(En vous recommandant de l'Amicale Molénaise)

RESERVE NATURELLE D'IROISE

Jean Yves Le Gall, garde de la Réserve Naturelle d'Iroise part en retraite le 1^{er} juillet prochain.

Il est remplacé par Hélène Mahéo, une jeune morbihannaise de 30 ans. En poste depuis début mai, elle va travailler en double avec Jean Yves jusqu'à son départ. Hélène a déjà travaillé bénévolement pour la Réserve Naturelle et pour Bretagne Vivante. Elle a, d'autre part, effectué un stage sur Quéménès pour le compte du Conservatoire du littoral.

Réserveons lui le meilleur accueil, et bon courage Hélène !

La charte pour les pêcheurs à la crevette sur Balaneg est disponible à la Maison Insulaire pour signature.

LE REPAS DES ANCIENS

Comme annoncé, le repas des Anciens (à partir de 60 ans !) a eu lieu le dimanche 23 mai à la salle communale.

Beaucoup de communions solennelles sur le continent ont fait qu'il n'y avait que 46 inscriptions, dont 9 repas livrés à domicile.

Quoiqu'il en soit, tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur, avec histoires et chansons, dont certaines font partie du répertoire traditionnel molénaise. Cette année, l'Amicale avait innové en invitant une jeune chanteuse (15 ans ce jour-là) Louise Lénaff, de Ploumoguier, dont la voix avait subjugué quelques-uns d'entre nous lors d'un conseil d'administration. Aussi à l'aise dans le répertoire d'Edith Piaf, que dans ceux de Nougaro, de Hugues Auffray, et combien d'autres, elle a, semble-t-il, ravi toute l'assemblée présente.

L'Amicale lui souhaite beaucoup de succès...

LE TIR A L'ARC

Fidèle à ses habitudes, notre archer en chef Roger a organisé son tournoi traditionnel de tir à l'arc, les 12 et 13 juin dernier. Un groupe de 17 personnes, de Plouzané et de Brest, a fait le déplacement sur Molène.

Le samedi consacré au tir à l'arc, s'est terminé le soir par un concours de fléchettes qui a ravi les participants.

Le beau temps étant de la partie, malgré les prévisions pessimistes de la météo, le dimanche a surtout été l'occasion pour beaucoup d'entre eux, qui venaient à Molène pour la première fois, de découvrir cette île si proche et qui leur paraissait si lointaine.

Tout ce beau monde est reparti, par le dernier bateau (affluence oblige !) en se promettant de revenir.

Merci Roger pour l'organisation.

LA MARCHE TRIELEN-MOLENE

Cette année encore, les candidats au casse-pipe sont nombreux. Le quota de 100 marcheurs est atteint depuis plus d'un mois. Les dossiers d'inscription vont partir d'ici fin juin, avec réponse pour le 1^{er} août, de façon à permettre à certains de ceux qui sont sur liste d'attente de pouvoir participer à cette marche.

Il est indéniable que, cette festivité étant relayée par Internet, la publicité fait son chemin et nous recevons des demandes d'inscription venant d'un peu partout, même hors de Bretagne.

Il reste à espérer que la météo sera bonne le 10 septembre.

LES CHENILLES

Le mot du Président évoque la présence de chenilles sur l'île. Il s'agit de chenilles urticantes qui ont déjà sévi à Molène en 1997 et 2003. Le Skréo en avait fait largement écho dans son numéro 59 du mois de mars 1998.

Un petit rappel sur cet article.

Il existe trois types de chenilles urticantes sévissant en France :

- les chenilles processionnaires du pin
- les chenilles processionnaires du chêne
- les chenilles Bombyx « cul brun ».

En ce qui concerne Molène, il s'agit de la chenille Bombyx qui a tendance à coloniser les ronciers et les haies.

Les chenilles sont toujours issues d'œufs pondus par les papillons, au terme de mues plus ou moins nombreuses. Les œufs vont devenir larves, protégées par des cocons, de septembre à avril. Les chenilles vont naître. Comme elles sont gourmandes, elles vont se mettre à vagabonder à la recherche de nourriture en laissant sur leur passage leurs poils urticants.

Puis, la chenille s'isole dans un cocon avant de devenir papillon, et le cycle recommence.

Ce qui est impressionnant, c'est le système urticant de la chenille. En fait, la chenille est couverte de poils. Ces poils, très petits de l'ordre de 200 microns de longueur (un cheveu a un diamètre de l'ordre de 70 microns !), se présentent sous la forme de harpons. Les poils sont creux et remplis de la substance urticante, un poison appelé thaumétopéine.

Le problème est que ces poils n'ont pas de tenue sur le corps de la chenille.. Il suffit d'un souffle de vent, d'un frottement, pour qu'ils soient libérés et s'en aillent dans la nature, sur la peau de l'homme notamment.

La réaction d'urtication qui va suivre est due à la conjonction d'un phénomène mécanique (pénétration des poils dans la peau) et d'un phénomène chimique. En effet, l'individu qui a reçu le ou les poils urticants est saisi de démangeaisons. Il se gratte et, par le fait même, casse le poil et donc libère la substance urticante.

Un gros effort a été fait par la municipalité actuelle. De nombreux ronciers ont été arasés avant l'éclosion des chenilles. Malgré tout, certaines sont arrivées à maturité et ont donc dispersé leurs poils, avant d'être détruites par voie chimique.

Ce qui explique que pendant quelque temps, on risque encore des piqûres gênantes. Prévoyez donc les pommades adéquates.

INFORMATIONS PENN AR BED

LA REFONTE DE L'ENEZ EUSSA 3

Comme vous le savez, l'Enez Eussa 3, navire principal pour Molène et Ouessant, a subi durant 3 mois une importante refonte aux chantiers navals Piriou de Concarneau. Coût total de l'opération : 4,2 millions d'euro (ceci inclut également la rénovation de l'Enez Sun dédié à la ligne Audierne-Sein).

L'objectif de ces travaux était de pouvoir rendre conforme le navire à la réglementation européenne, mais c'était aussi l'occasion de donner un bon coup de jeune aux équipements et à la décoration du bateau.

Voici les principaux travaux qui ont d'ailleurs été effectués sur le navire :

- installation d'un bulbe d'étrave afin d'optimiser la stabilité et la vitesse du navire
- installation d'un réseau « sprinkler », rendu obligatoire sur les navires à passagers
- rénovation complète des intérieurs (salons passagers, cabines, sanitaires, carré, passerelle, équipements...)
- réaménagements mineurs (transformation de l'infirmerie en espace bagages)
- remplacement de la grue de chargement à bras unique par une grue articulée plus adaptée
- doublement des cloisons de cale et de machine
- peinture de coque : nouvelle peinture anti-salissure, neutre pour l'environnement, au silicone
- mise en conformité de la drome de sauvetage sur chaque navire

L'ENEZ EUSSA 3 PEUT DESORMAIS REPRENDRE LA MER POUR UNE BONNE DIZAINE D'ANNEES.

CARTES D'INSULAIRES

Nous vous rappelons que le renouvellement des cartes de circulation était à effectuer avant le 31 mars 2010. Aucun renouvellement n'étant effectué en juillet et en août, **les retardataires sont invités à déposer leur demande au plus vite.**

RESERVATIONS

La Compagnie Penn ar Bed rappelle que la réservation de chaque traversée est obligatoire et doit s'effectuer au plus tard 48 heures avant le départ.

Chaque fois que cela est possible, il est conseillé d'anticiper et de réserver le plus tôt possible sa traversée. Ceci permet à la Compagnie de programmer si nécessaire des départs supplémentaires.

RAPPEL : la réservation permet de bénéficier du 11^{ème} AR gratuit

ET LE SEMAPHORE ???

OU EN SOMMES NOUS ???

Nous avons reçu le compte-rendu de la réunion technique présentant le projet retenu par le Conseil Général le 28 janvier dernier. La présentation en a été faite le 2 avril par les membres du conseil général à la mairie de Molène.

Le projet retenu par le Conseil Général, qui est, il faut le rappeler, propriétaire du sémaphore est le suivant :

- dépose de la chambre de veille (vigie)
- démontage et remontage de la sirène
- pose d'un nouveau paratonnerre
- étanchéité des ouvrages
- remise en peinture de la tour ...

Il n'est pas fait état de la réfection de la chambre de veille (vigie). Y a-t-il eu d'ailleurs un devis concernant le sujet?

En ce qui concerne la valorisation, il est prévu la création d'un espace d'interprétation du patrimoine au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, pour raconter une « histoire » recoupant plusieurs thèmes déjà validés dans le cadre des études précédentes : les activités sémaphoriques, la navigation, le balisage, le sauvetage...

Pour nous, Amicale Molénaise, un projet sans vigie qui, il faut le souligner, est estimé à 550 000 euro, ne peut nous satisfaire en tant que tel.

POURQUOI ?

Le sémaphore a été érigé en 1900 et est resté armé jusqu'en 1983. Il a ensuite été pris en charge par la SNSM qui en assurait l'entretien, et qui assumait la surveillance des visites à partir de la vigie, donnant ainsi une autre vision de l'île à tous les visiteurs.

Une prospective photo de ce que pourrait devenir le sémaphore, montage qui avait interloqué beaucoup de monde, avait été présentée dans le Skréo de février 2009 (un sémaphore sans vigie et avec un toit en ardoises !!!) Malheureusement nous en sommes là, si le Conseil Général persiste dans sa décision, c'est-à-dire le rez-de chaussée refait, le 1^{er} étage refait, le 2^{ème} étage restant dans l'état et un sémaphore décapité.

Pouvons- nous nous adhérer à ce projet ???

Ce monument molénais historique a permis de sauver beaucoup de vies humaines. Il fait partie de notre patrimoine et a contribué certainement à faire connaître Molène. Au moment où toutes les institutions parlent de valorisation des îles, n'y a-t-il pas justement là l'opportunité de le montrer et de le prouver ?

L'Amicale Molénaise, dont le but est d'assurer la promotion et l'amélioration du cadre de vie de l'île, ne peut adhérer à ce projet sans réfection de la vigie.

On nous objecte systématiquement que, pour que la vigie soit refaite, il faut qu'elle soit accessible aux handicapés.

A la Roche Maurice, tout près de Landerneau, il existe les ruines d'un château, appelé château de Roch Morvan. Très récemment, ces ruines ont été sécurisées et comportent maintenant un escalier qui permet aux visiteurs de grimper jusqu'au donjon, avec une vue magnifique sur l'Elorn. Travaux réalisés par le Conseil Général du Finistère.

Pourquoi ce qui est possible à la Roche Maurice, ne l'est-il pas pour le sémaphore de Molène ? Les normes pour l'accès des handicapés seraient-elles différentes d'une commune à une autre ?

Pour en revenir au sémaphore, nul besoin pour cela de construire un ascenseur intérieur ou extérieur ! Il suffirait que la salle du rez-de-chaussée soit aménagée pour recevoir les handicapés, ce qui n'est pas le cas actuellement, et installer une caméra dans la vigie. Cette caméra serait commandée du bas, et, en effectuant un balayage à 360 degrés, permettrait aux personnes handicapées de voir sur un écran ce que les personnes valides peuvent voir de là-haut.

Avantage de cette solution :

- les salles rénovées rempliraient pleinement leur rôle
- la visite de la vigie viendrait en complément de l'espace « d'interprétation »
- les visites, sémaphore et salles d'exposition, payantes, pourraient éventuellement permettre un emploi « jeunes » pendant l'été
- *cet ensemble, chambre de veille, salles d'exposition, salle d'accueil pour handicapés avec écran, donnerait une cohérence au projet envisagé.*

Il est dommage que les associations présentes sur l'île n'aient pas été associées à ce projet. Il y a certainement plein d'idées sur le sujet, encore faut-il les laisser éclore...

Comment faire pour conserver cette tour afin qu'elle puisse continuer à faire rêver nos enfants, petits enfants... qui, comme nous avons pu le faire jusque là, pourraient continuer à avoir le privilège de monter là-haut et de voir Molène vue du ciel (ou presque !)

LE PROBLEME RESTE ENTIER

Raymond Guillou



Voici pour vous, un nouveau poème, dans le style de « Savoir vieillir »... plein d'émotion, de tendresse et de vérité. Quel bonheur, en effet, que d'avoir la chance d'avoir des petits enfants et quelle chance pour eux (mais le savent-ils vraiment !!!) que de pouvoir connaître leurs grands parents et, bien souvent, aujourd'hui, leurs arrière grands - parents. Que j'aurais aimé cela... pour pouvoir, ainsi, à mon tour, les cajoler.

Patrick CREAC'H

Mamie et Papi

*Une mamie, un papi... Ce sont deux cœurs qui fondent
D'amour et de tendresse devant le berceau blanc,
Deux visages penchés que le bonheur inonde,
Des mains toutes caresses, des bras pleins de présents.*

*Une mamie, un papi... C'est un peu des copains,
Disponibles, attentifs à nos moindres désirs ;
Ils savent, d'un bisou, calmer les gros chagrins
Et transformer nos pleurs en des éclats de rire.*

*Une mamie, un papi... C'est fait pour câliner !
Indulgents, magnanimes, toujours ils nous pardonnent...
On peut tout leur confier ; ils savent écouter,
Et nous rendent au centuple tout l'amour qu'on leur donne.*

*Un tout petit câlin leur met au fond des yeux
Des larmes de tendresse ; un rien les émerveille.
La jeunesse est en eux et ça, c'est merveilleux...
Une mamie, un papi... C'est un cadeau du ciel.*

Annie QUINET

LETTRE D'UNE BLONDE A SON FILS

Mon grand,

Je t'écris quelques mots pour que tu saches que je t'écris. Donc, si tu reçois cette lettre, c'est qu'elle est bien arrivée. Sinon, préviens-moi pour que je te l'envoie une seconde fois.

Je t'écris lentement, car je sais que tu ne lis pas rapidement.

Dernièrement, ton père a lu une enquête disant que la plupart des accidents se produisent à quelques kilomètres de la maison. C'est pour cela que nous avons décidé de déménager un peu plus loin...

La maison est splendide. Il y a une machine à laver, mais j'ignore si elle est en service. Hier, j'y ai mis du linge, j'ai tiré sur la chaînette : tout a disparu je ne sais où ! Mais je continue à chercher le mode d'emploi...

Le temps n'est pas trop désagréable ici. La semaine dernière, il n'a plu que deux fois : la première pendant trois jours et la deuxième pendant quatre jours.

Au sujet du manteau que tu désirais, ton oncle Pierre a dit que si je l'expédiais avec les boutons, qui sont lourds, cela coûterait très cher. Alors, je les ai arrachés et je les ai mis dans une des poches.

Une bonne nouvelle, ton père a trouvé du travail. Il a sous lui environ 500 personnes... Il a en charge l'entretien du cimetière.

Ta sœur Julie, qui vient de se marier, attend un heureux événement. Nous ignorons le sexe, c'est pourquoi je ne peux te dire si tu seras oncle ou tante. Si c'est une fille, elle a l'intention de l'appeler comme moi. Cela me fait tout drôle de savoir qu'elle va appeler sa fille « maman ».

Ton frère Jean a eu un gros problème. Il a fermé sa voiture avec les clés à l'intérieur. Il a dû retourner à la maison, 10 kilomètres à pied aller-retour pour récupérer le second jeu de clés et enfin nous sortir du véhicule.

Si tu as l'occasion de rencontrer ta cousine Monique, donnes-lui le bonjour de ma part. Si tu ne la vois pas, ne lui dis rien, c'est plus simple.

Ta maman.

P.S. Je voulais te mettre un peu d'argent dans l'enveloppe, mais je l'ai déjà collée.

NOSTALGIE...

En écho à l'article paru dans le dernier Skréo, « Molène sous l'occupation allemande », j'ai reçu à titre personnel des souvenirs de notre ami Théo Cam, exilé au Canada, souvenirs que je vous fais partager, car ils donnent aussi une tranche de vie.

René Masson

A vous deux, René et Yvette... souvenirs du passé !... toujours présent dans ma mémoire, que je n'oublierai jamais et que je voudrais vous transmettre, avec toute mon affection au sujet de ton grand père maternel, Tonton Bi (Jean Marie Le Guen). Le papa de ta maman était aussi mon parrain. Je l'aimais bien et j'ai été souvent à bord de son bateau ... pigouiller !... avec lui et mon père (Arsène Cam), cueillir le petit goémon à Lédenez Vihan et un peu partout sur les autres basses ou baz, et aussi chercher des brinic à Triélen, Quéménès, Litiry et même Béniguet qui était quand même assez loin. Il n'y avait pas à les chercher. Il y en avait à profusion de ces gros « brinic goren » qu'on décollait à la truelle ou à la pelle et avec lesquels on remplissait nos sacs à patates. On les cuisait dans de grands chaudrons, dans la cheminée, pour nourrir ou engraisser nos cochons.

On y allait à la rame car la voile était interdite par les allemands durant l'occupation. Ils craignaient que l'on s'échappe vers l'Angleterre, ce qui est pourtant arrivé plusieurs fois.

Ils étaient bien nourris nos cochons, bien mieux que nous, qui n'avions que du pain de son d'orge moulu, ou plutôt concassé dans le seul et unique moulin à grains, à la manivelle et à l'huile de bras, propriété de Jean Marie Roger (Forgeron comme on l'appelait). Il était aussi le grand père de Jean Marie Roger (fils de Joupic et de Yvonne), qui est d'ailleurs aussi notre petit cousin.

Ces cochons étaient bien engraisés, car en plus des « brinic goren », ils se régalaient aussi de la pieuvre. De notre temps, il n'était pas question de manger de la pieuvre. En ces temps-là, il y en avait une invasion. Ils se régalaient de nos crustacés dans les casiers. Nos cochons avaient un peu le goût de poisson ou de crustacé, qui n'était d'ailleurs pas désagréable du tout. Le lard n'arrivait pas à se figer, mais c'était quand même très bon.

Je me souviens aussi du naufrage et du décès de ton cher grand père qui était « Tonton Bi » pour nous. C'était le 25 septembre 1946, jour du mariage de Martial Roger et de Lise Masson. Nous étions, ma sœur Marie Ange et moi invités pour cette grande occasion. J'avais donc 16 ans, toi 12 et Marie Ange 18. A la suite du mariage, le banquet avait lieu au Patronage, comme on l'appelait de ce temps-là. Mon père est venu nous chercher durant le banquet, car nous ne pouvions y rester dans ces circonstances. D'ailleurs le mariage a tourné en deuil pour la plupart, sinon pour tous. Le matelot de Tonton Bi, « Pipi », le père de notre doyen actuel, a été sauvé mais ton pauvre grand père n'a pas refait surface, à cause de son handicap, paraît-il, car il était

bossu. Je me souviens aussi que ta grand-mère, Tante Nic pour nous, ne voulait plus manger de crabes ni autres crustacés car, disait-elle, ils avaient mangé son mari.

Ce naufrage avait eu lieu par une belle journée calme et chaude. A la rame et par un fort courant de flot, ils ont été entraînés vers la roche, autour des « Berlinois », du côté de Banneg. Ce récif, appelé « la traîtresse », était à fleur d'eau à cette heure-là. Je suis sûr que Cyprien pourrait élaborer là-dessus, lui qui a encore tout son esprit !!! Son père s'appelait Esprit n'est-ce pas ! Pipi pour nous...

Tu en sais peut-être plus que moi là-dessus, René. Le bateau aurait chaviré (capsised). Pipi aurait réussi à s'agripper à la coque, mais pas ton grand-père, vu son handicap.

Quelques souvenirs d'enfance et d'adolescence, et surtout de famille, que je voulais partager avec toi avant que ça ne rentre dans l'oubli.

Théo Cam

CONCERT DE DIDIER SQUIBAN

le Samedi 21 août

Comme tous les ans, Didier Squiban nous fait l'honneur de nous proposer un concert concocté par lui et ses compères, (qui ne sont jamais les mêmes !) Cette année, il revient avec son « Band » au Kastell an Daol, qu'il affectionne particulièrement, nous régaler de ses mélodies.

Erwan nous propose, avec le concert, un Repas à 28 euro :

- apéritif « Café de Paris »
- couscous maison, agneau, poulet, bœuf
- café gourmand , gâteau aux algues

avec vins rosé et Bordeaux.

Inscriptions au Kastell jusqu'au 18 août dernier délai, avec, pour les premiers inscrits, des invitations « Œnologique » Viomania à Brest, jusqu'à épuisement des stocks.